**RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF**

**PAYS :** Haïti

**TYPE DE RAPPORT : SEMESTRIEL**

**ANNEE DE RAPPORT:** Juin 2021

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet : Renforcer les capacités nationales pour le contrôle des armes et des munitions**  **Numéro Projet / MPTF Gateway :** 00119985 | |
| **Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”) :**  Fonds fiduciaire pays  Fonds fiduciaire régional  **Nom du fonds fiduciaire :** | **Type et nom d’agence récipiendaire :**  **PNUD (Agence coordinatrice)**  **OIM** |
| **Date du premier transfert de fonds :** 4 février 2020  **Date de fin de projet :** 3 Aout 2022  **Le projet est-il dans ces six derniers mois de mise en œuvre ?** Non | |
| **Est-ce que le projet fait part d’une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF :**  Initiative de promotion du genre  Initiative de promotion de la jeunesse  Transition entre différentes configurations de l’ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)  Projet transfrontalier ou régional | |
| **Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire) :**  **Agence récipiendaire Budget**  PNUD $ $ 697,519  OIM $ $373,832  Total : $ **$1, 071,351**  Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet : 38%  \*JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES\*    **Budgétisation sensible au genre :**  Indiquez le montant ($) du budget dans le document de projet alloué aux activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes : **323,000 US$**  Indiquez le montant ($) du budget dépensé jusqu’à maintenant pour les activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes : **22.000 US$** | |
| **Marquer de genre du projet : 1**  **Marquer de risque du projet : 2**  **Domaine de priorité de l’intervention PBF (« PBF focus area ») :** Gouvernance | |
| **Préparation du rapport :**  Rapport préparé par : Juvigny Jacques (Expert DDR/CVR, PNUD)  Rapport approuvé par : Adeline Carrier (Chef Unité Gouvernance et État de Droit, PNUD)  Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport : N/A | |

***NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT :***

* *Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.*
* *Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.*
* *Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.*
* *Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.*

**Partie 1 : Progrès global du projet**

*Expliquer brièvement l'état global de mise en œuvre du projet en termes de cycle de mise œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.) (Limite de 1500 caractères) :*

Ce semestre a marqué un tournant décisif dans la mise en œuvre du projet qui tout au long de son exécution a été retardé par de nombreux impondérables, particulièrement les impacts de la pandémie du Covid19 et les difficultés sociopolitique et sécuritaire que connait le pays.

La plupart des difficultés opérationnelles liées au recrutement de staff spécialisé et à l’absence d’engagement et d’appropriation par les autorités nationales du contenu du projet ont été résolues.

La mise en place de la Task Force multisectorielle pour l’élaboration d’un avant-projet de décret sur les armes à feu et les munitions, le 29 janvier 2021, ayant pour objectif, entre autres, de fournir un cadrage normatif à travers la proposition de cet avant-projet de décret reflétant la politique gouvernementale au regard des normes nationales, régionales et internationales en matière de gestion des armes et munitions constitue un élément décisif dans les progrès réalisés au cours de la période.

Les réunions avec le Directeur Général de la Police Nationale réalisées par les deux agences de mise en œuvre visant à la fois à présenter les activités du projet et assurer l’implication et l’engagement effectifs de l’institution policière dans l’exécution. Le DGPNH a désigné des points focaux devant assurer le suivi des activités entreprises.

Les réunions binationales interrompues depuis décembre 2020 à cause de la situation sécuritaire, sanitaire (COVID19), et en raison d’un blocage au niveau gouvernemental ont repris fin mai 2021. Cependant, pendant la période du rapport, l’OIM a pu débloquer cette situation pour reprendre l’organisation de réunions entre les autorités haïtiennes et dominicaines, après une réunion qui a été réalisée avec le Directeur General de la PNH. Quatre réunions ont été organisées dans la période du rapport, deux réunions àOuanaminthe/Dajabon et deux réunions à Malpasse/Jimani.

Ces réunions visaient à permettre aux différents acteurs impliqués de renforcer la coordination, de partager les informations collectées pour une meilleure gestion de la migration, du contrôle de trafic de personnes, trafic de drogues et des armes au niveau de la frontière terrestre.

*Veuillez indiquer tout événement important lié au projet prévu au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films (limite de 1000 caractères) :*

Les évènements prévus pour les six prochains mois sont les suivants :

1. Signature de l’accord DIP.
2. Continuité des rencontres de sécurité binationale.
3. Finalisation de la rédaction de la proposition de décret sur les armes et les munitions.
4. Formation des agents de la police nationale sur le contrôle des armes et des munitions, permettant aux policiers d’avoir les compétences nécessaires dans le secteur.
5. Evaluation de l'infrastructure informatique des sites de la Police Nationale d’Haïti
6. Fourniture des équipements pour la PNH dans le cadre de la mise en place du système CARISECURE et formation des agents de la PNH sur l’utilisation de ces équipements.
7. Traduction et l’adaptation du Tools kit CariSecure.

POUR LES PROJETS DANS LES SIX DERNIERS MOIS DE MISE EN ŒUVRE :

*Résumez le principal changement structurel, institutionnel ou sociétal auquel le projet a approuvé. Ceci n’est pas une anecdote ou une liste des activités individuelles accomplies, mais une description de progrès fait vers l’objectif principal du projet. (Limite de 1500 caractères):*

**Non applicable**

*En quelques phrases, expliquez comment le projet a eu un impact humain réel. Ceci peut inclure un exemple spécifique de comment il a affecté la vie des personnes dans le pays - si possible, utilisez des citations directes des bénéficiaires ou des weblinks à la communication stratégique publiée. (Limite de 2000 caractères) :*

L’organisation de l’atelier sur la finalisation de la Stratégie Nationale DDR-RVC a permis de réunir pour la première fois l’ensemble des institutions étatiques impliquées dans le secteur de la sécurité et de la protection afin de déterminer la vision à adopter en matière de DDR et RVC pour améliorer les conditions de vie des haïtiens, particulièrement les plus vulnérables. Cet exercice a permis également aux institutions de s’engager et de déterminer des actions concrètes à intégrer dans le cadre d’un programme national.

**Partie II : Progrès par Résultat du projet**

*Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin : janvier-juin ; pour les rapports de novembre : janvier-novembre ; pour les rapports finaux : durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.*

*.*

* *“On track” – il s’agit de l'achèvement en temps voulu des produits du projet, comme indiqué dans le plan de travail annuel ;*
* *“On track with peacebuilding results” -* *fait référence à des changements de niveau supérieur dans les facteurs de conflit ou de paix auxquels le projet est censé contribuer. Ceci est plus probable dans les projets matures que nouveaux.*

*Si votre projet a plus de quatre Résultats, contactez PBSO (Bureau d’Appui à la Consolidation de la Paix) pour la modification de ce canevas.*

**Résultat 1 : Les institutions responsables du contrôle des armes à feu et des munitions en zone frontalière sont capables de jouer leur rôle de façon plus efficace et mieux coordonnée**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat : **En cours**

**Résume de progrès :**

**Produit 1.1. Suite à la soumission de l'accord entre Douanes, Immigration et Police (DIP) au Bureau du Premier Ministre, des discussions avec la Primature et DG PNH sont en cours afin d’organiser la cérémonie de signature.**

Pendant la période du rapport, le projet a continué l’accompagnement de l’Administration Générale des Douanes (AGD), la Direction Générale de l’Immigration et de l’Emigration (DIE), et la Police Nationale d’Haïti (PNH) dans un processus participatif entre les trois Institutions, visant à la signature du Protocole d’Entente Douane, Immigration, Police (DIP) et d’un Manuel de Procédures Opérationnelles Standard (POS), qui seront mises en œuvre par les agents des trois institutions en vue d’instituer une meilleure gestion intégrée de la frontière terrestre.

Plusieurs réunions ont été organisées au niveau institutionnel national, avec la participation des Directeurs et Directeurs Généraux des trois institutions ainsi que de la Commission Technique des Frontières (CTF), pour ce qui concerne la rédaction du Protocole DIP. Ces réunions ont permis d’arriver à un consensus entre les trois Directeurs Généraux de trois institutions pour l’approbation finale du document.

Au niveau opérationnel, deux ateliers de travail ont été organisés le 10 et le 19 novembre avec les responsables de terrain des trois institutions pour pouvoir rédiger le Manuel des POS, recueillant les procédures utilisées sur les quatre points frontaliers officiels (Ouanaminthe, Belladere, Malpasse, Anse-a-Pitres). Un total de 20 participants (17 H et 3 F) ont collaboré à ces rencontres. Le Manuel a été ensuite validé au niveau central. Ce manuel permettra de guider les trois institutions dans les procédures à suivre avec l’objectif d’améliorer la coordination dans la zone frontalière. A cette fin, le projet a joué le rôle de facilitateur du processus et a fourni l’appui technique et logistique nécessaire pour la réalisation des diverses réunions et ateliers, afin d’obtenir la validation du manuel par les trois institutions. Le document a finalement obtenu la validation officielle en décembre 2020.

En ligne avec le plan de travail, l’équipe du projet envisageait l’organisation de la cérémonie de signature le mardi 19 Janvier 2021. Cependant le changement du Directeur Général de la Police National d’Haïti (PNH) ainsi que l’incertitude politique au tour d’un possible changement de gouvernement en février 2021 ont amené à un nouveau blocage des conversations et à repousser la cérémonie de signature en conséquence. Afin d’engager le nouveau DG dans les activités et objectifs du projet, une réunion a été organisé le 11 mai 2021. A nouveau, la réunion a dû être repoussée à plusieurs reprises en vue des évènements sécuritaires qui ont sévit Haïti pendant ces derniers mois. Les discussions avec le Premier Ministre pour l’obtention de son aval sont actuellement en cours et il est attendu dans le mois de juin 2021.

**Produits 1.2. Le recrutement du consultant pour la réalisation des formations a été effectué et les formations seront organisées après la signature de l’accord**.

Les formations seront organisées après la signature officielle de l’Accord DIP.

**Produit 1.3. Reprise des réunions binationales à Ouanaminthe et à Malpasse.**

Depuis 2019, dans l’objectif de renforcer la coordination binationale pour lutter contre les trafics à la frontière entre Haïti et la République Dominicaine, l’OIM et le PNUD appuient un espace de coordination binationale sur le point frontalier officiel de Ouanaminthe/Dajabon.

Ces réunions ont permis de réunir et renforcer la coopération et collaboration des autorités de deux pays qui travaillent sur les questions sécuritaires à la frontière, notamment : Police Frontalière (POLIFRONT), CESFRONT: Cuerpo Especializado de Seguridad Fronteriza, Dirección Nacional de Control de Drogas (DNCD), Brigade de Lutte contre le Trafic des Stupéfiants (BLTS), Consultas, Police Nationale haïtienne et dominicaine, Immigration haïtienne et dominicaine (Direction de l’Immigration et de l’Émigration et Dirección General de Migración), Douanes et des acteurs travaillant sur les questions de migrants et minors tel que l’Office Nationale pour la Migration (ONM) et l’Institut de Bien Être social et pour la recherche (IBESR) et ses homologues du cote dominicain. Ces rencontres permettent aux acteurs de mieux coordonner les activités des institutions au niveau de la frontière ; échanger des informations pertinentes et stratégiques ; ainsi que de renforcer la coopération pour le contrôle efficace du trafic de personnes, des armes et des stupéfiants.

Ces rencontres binationales ont permis aux différents acteurs gouvernementaux d’établir une passerelle d’échanges entre homologues, pour mieux coordonner des réponses conjointes aux défis sécuritaires et migratoires au niveau frontalier. Plusieurs séances de travail ont été organisées entre eux.

Pendant la période du rapport (novembre 2020 à mai 2021) et malgré les difficultés et défis que la pandémie et la situation sécuritaire ont posée à l’implémentation du projet, (4) réunions binationales ont eu lieu dans la zone frontalière. Les agences ont dû décaler l’organisation des réunions binationales dans plusieurs occasions, et réengager le nouveau Directeur General de la Police Nationale d’Haïti (PNH) dans les objectifs de l’accord, et du projet. L’OIM a finalement obtenu l’accord du Directeur de la PNH lors d’une rencontre le 11 mai, et le relancement des réunions ont débuté fin mai 2021. Un total de 84 personnes (68 H et 16 F) a participé à ces rencontres pendant la période du rapport.

Image

1. Deux (2) à Ouanaminthe/Dajabon le 04 novembre et le 02 décembre 2020, et ;
2. Deux (2) à Malpasse/Jimani le 08 décembre 2020 et le 31 Mai 2021.

La première réunion sera organisée à Anse-a-Pitres/Pedernales, et des réunions mensuelles vont continuer dans les points officiels de Ouanaminthe/Dajabon et Malpasse/Jimani, toujours prenant en considération les possibles effets directs de la pandémie du COVID19 et la déclaration de l’État d’urgence qui a été décrété le 24 mai 2021.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :**

Lors de la réunion binationale de sécurité, l’équipe de projet a rappelé aux participants l’importance pour les prochaines rencontres d’inclure au moins une collègue femme ayant la capacité de prendre des décisions au nom de leur institution, et afin d’avoir une représentation plus égalitaire lors de cet espace de discussion. Par ailleurs, le projet a insisté dans chaque réunion avec les partenaires sur l’importance de mettre en place des actions conjointes visant à réduire les violences basées sur le genre dont souffrent régulièrement les femmes et les filles migrantes.

**Résultat 2 : Les capacités de la PNH à contrôler les armes illégales et à enregistrer/régulariser les armes illégales en circulation sont accrues, en étroite coordination avec la CNDDR**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat : **En cours**

**Résumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Les séances de travail avec le management de la police nationale d’Haïti, particulièrement le directeur général, son chef de cabinet et le commissaire en charge du centre de renseignement opérationnel ont permis aux autorités de comprendre la nécessité de moderniser le système de collecte et de traitement des données sur la criminalité, particulièrement, celles liées aux armes et aux munitions. Cela a favorisé une meilleure participation de la PNH au projet, à travers, d’une part l’envoie, le 21 mai 2021, d’une lettre d’appui de la PNH à la mise en œuvre du projet et d’autre l’établissement d’un mécanisme d’échange et de partage d’informations entre le projet et l’institution.

La réalisation du travail d’audit sur le stock d’armes de la PNH vise à évaluer le mécanisme de contrôle et d’enregistrement des armes et des munitions au niveau de la PNH et aboutira à l’établissement d’un système répondant aux normes et procédures internationales en la matière. Ce travail qui démarrera pendant le mois de juin sera accompagné par le bureau du SPAF et la DCPA.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

Le projet traite de l’aspect légal et opérationnel dans la gestion des armes et des munitions et travaille spécifiquement avec les institutions impliquées dans le secteur dont la police nationale, la douane et l’immigration. De ce fait, les actions cibles impliquent fortement des changements institutionnels. Dans la sélection du personnel de ces institutions devant participer aux formations, il est prévu une sélection de 30% de femmes et d’encourager que les femmes soient nommées dans les postes de décisions afin qu’elles puissent jouer un rôle actif au projet. ,

**Résultat 3 : Les capacités de la CNDDR à proposer une politique publique nationale sur la gestion de la violence, à coordonner la stratégie et l’action des institutions pertinentes, et à assurer la redevabilité de l’État sur la violence armée est renforcée**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat : **En cours (les progrès sont assez considérables et les actions ont permis d’élaborer des bases politiques pour la réduction de la violence à travers la soumission de la stratégie nationale)**

**Résume de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Suite aux commentaires et recommandations émis par la primature sur la stratégie nationale DDR-RVC, une Task Force a été mise en place le 6 avril 2021 pour réviser et valider le document. Pour assurer le caractère consensuel du document, cette Task Force a été constituée des Ministères de l’Intérieur, de la Justice, des Affaires Sociales, de la Pauvreté et des Droits Humains, du Bureau du Secrétaire d’Etat et de la Sécurité Publique, de l’Office de la Protection du Citoyen, avec le support de BINUH et des agences onusiennes notamment le PNUD et l’UNFPA. La stratégie nationale finalisée et validée permettra aux autorités de mettre en place un programme national DDR-RVC devant apporter une réponse effective aux problèmes de violence et d’insécurité.

L’atelier de finalisation de la stratégie nationale DDR-RVC organisé, du 12 a 14 mai 2021 a permis de créer un consensus inclusif et participatif autour des axes essentiels de la stratégie, d’identifier les apports de chaque acteur clé notamment les Ministères et les autres institutions nationales dont la PNH et l’OPC, les partenaires internationaux La finalisation de la stratégie nationale permettra son approbation par le premier ministre et facilitera l’organisation des consultations auprès du grand public. L’atelier a réuni 50 représentants, dont 22 femmes, des principales institutions étatiques et des partenaires internationaux.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(Limite de 1000 caractères)*

La participation des femmes, estimée à plus de 40%, a été très significative dans la réalisation de cet atelier. Le ministère a Condition féminine et aux droits de la femme était présente et a pu proposer des éléments en lien avec sur la situation particulière des femmes au niveau des communautés sous contrôle des groupes armés (femmes victimes et celles associées) afin de renforcer la stratégie.

**Résultat 4 : Le pays avance dans la mise en place d’un cadre réglementaire sur la gestion des armes à feu et des munitions, conformément aux standards internationaux dans le domaine**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat : **En cours**

**Résumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

La mise en place de la Task Force multisectorielle pour l’élaboration d’un avant-projet de décret sur les armes à feu et les munitions, le 29 janvier 2021, est le résultat du premier atelier de travail réalisé avec les autorités haïtiennes dans le cadre du projet. Cette Task Force, dont l’objectif est d’assurer la rédaction de cet avant-projet de décret, se compose des parties prenantes étatiques : du Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP), du Ministère de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT), de la Police Nationale d’Haïti (PNH), du Ministère de la Défense (MD), du Ministère du Commerce et de l’Industrie (MCI), de l’Administration Générale des Douanes (AGD), des Forces Armées d’Haïti (FAD’H), du Bureau du Secrétaire d’État à la Sécurité Publique et de la Commission Nationale de Désarmement, Démantèlement et Réinsertion (CNDDR) avec le support technique du PNUD, de BINUH et l’UNLIREC. Quatre mois après sa création, la Task Force a élaboré la première ébauche de cette proposition d’avant-projet de décret limitant l’accès et la circulation des armes et des munitions dans le payas et établissant les sanctions contre les contrevenants.

La prochaine étape consistera à finaliser l’ébauche, réaliser des consultations auprès des acteurs de la société et soumettre le document final aux autorités pour adoption.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** (Limite de 1000 caractères)

La révision de la loi sur les armes à feu constitue un atout important pour traiter équitablement la problématique des hommes et des femmes faisant usage des armes à feu et impliqués dans les groupes armés.

**Partie III : Questions transversales**

|  |  |
| --- | --- |
| **Suivi :** Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (Limite de 1000 caractères)  *Les activités liées au suivi ont été impactées par les mesures de prévention liées à la COVID-19 ainsi que la dégénération de la situation sécuritaire, tel que les limitations de mouvement et le décalage des réunions présentiels. L’équipe de projet continue à monitorer la situation et les priorités ont été réorganisées pour surmonter les défis contextuels et rattraper le plan de travail.* | Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence ?  Oui  Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires ?  Non |
| **Évaluation :** Est-ce qu’un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport ?  Non | Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire): 0$  Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l’évaluation *(*Limite de 1500 caractères*)*: N/A |
| **Effets catalytiques (financiers):** Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet. | Nom de donnateur: Montant ($): |
| **Autre**: Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires? (Limite de 1500 caractères) |  |

**Partie IV: COVID-19**

1. Ajustements financiers : Veuillez indiquer le montant total en USD des ajustements liés au COVID-19.

* 7,984.00 USD

1. Ajustements non-financiers : Veuillez indiquer tout ajustement du projet qui n'a pas eu de conséquences financières.

* Organisation des ateliers de travail en visioconférence.
* Sous-contrat de consultation à distance.

1. Veuillez sélectionner toutes les catégories qui décrivent les ajustements du projet (et inclure des détails dans les sections générales de ce rapport) :

☐ Renforcer les capacités de gestion de crise et de communication

☐ Assurer une réponse et une reprise inclusives et équitables

☐ Renforcer la cohésion sociale intercommunautaire et la gestion des frontières

☐ Lutter contre le discours de haine et la stigmatisation et répondre aux traumatismes

☐ Soutenir l'appel du SG au « cessez-le-feu mondial »

☐ Autres (veuillez préciser):

Le cas échéant, veuillez partager une histoire de réussite COVID-19 de ce projet (*i.e. comment les ajustements de ce projet ont fait une différence et ont contribué à une réponse positive à la pandémie / empêchant les tensions ou la violence liées à la pandémie, etc.*)

**Partie IV : ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS:**

Utiliser le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification et fournir une mise à jour sur la réalisation des indicateurs clés au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Veuillez sélectionnez les produits et les indicateurs les plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence. S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs particuliers, indiquez-le et donnez des explications. Fournir des données désagrégées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée).

|  | **Indicateurs** | **Base de données** | **Cible de fin de projet** | **Étapes d’indicateur/ milestone** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 1**  Les institutions responsables du contrôle des armes à feu et des munitions en zone frontalière sont capables de jouer leur rôle de façon plus efficace et mieux coordonnée. | Indicateur 1.1  **Accord de coopération Douane-Immigration-Police (DIP) intégrant la problématique de désarmement signé** | **Accord** | **1 accord signé** | Nombres de réunions préparatoires | **0** | En raison de l’épidémie de la COVID-19 et de l’instabilité politique, sociale et sécuritaire dans le pays, il n’a pas été possible d’organiser la cérémonie de signature de l’accord DIP.  Les agences sont en communication avec les représentants de haut niveau des institutions impliqués dans le dialogue pour avancer vers la signature de l’Accord. |
| Indicateur 1.2  **Existence d’un curriculum de formation produit pour les institutions** | **Curriculum, photos et liste des participant(e)s aux formations** | **1** | Préparation du curriculum de formation | **0** | Les formations seront mises en œuvre après la signature de l’Accord et dépendent directement de la réalisation de ce premier indicateur. |
| Indicateur 1.3  **Niveau opérationnel du mécanisme de coordination binational** | **Liste de participants, comptes-rendus et photos des réunions binationales** | **2** | Réunions binationales | **0** | Les réunions binationales ont été interrompues en raison d’un blocage au niveau gouvernemental, mais le projet a réussi à débloquer cette situation et reprendre l’organisation des réunions binationales. Un total de 4 réunions a été organisé de décembre 2020 à mai 2021. |
| Produit 1.1  **La douane, la police et l’immigration dispose d’un cadre de coopération signé pour une meilleure gestion des armes et des munitions.** | Indicateur 1.1  **Accord de coopération Douane-Immigration-Police (DIP) intégrant la problématique de désarmement signé** | **Accord** | **1 accord signé** | Nombres de réunions préparatoires | 0 | Retard à cause de l'indisponibilité de signer l'accord entre Douanes, Immigration et Police (DIP); discussions avec la Primature en cours pour célébrer la cérémonie de signature. |
| Produit 1.2  **Les Agents des douanes, de l’immigration et de la police frontalière disposent des capacités renforcées sur les SOPs pour une meilleure coordination.** | Indicateur 1.2.  **Existence d’un curriculum de formation produit pour les institutions** | **Curriculum, photos et liste des participant(e)s aux formations** | **1** | Préparation du curriculum de formation | **0** | Retard en raison de la non-célébration de la cérémonie de signature. Après la cérémonie de signatures les formations seront organisées par le consultant |
| Produit 1.3  **Un mécanisme de coordination binationale est en place et opérationnel pour une meilleure coopération dans la zone frontaliere.** | Indicateur 1.3.  **Niveau opérationnel du mécanisme de coordination binational** | **Liste de participants, comptes-rendus et photos des réunions binationales** | **6** | Réunions binationales | 4 | Les réunions ont été reprises depuis décembre 2020, et janvier 2021 mais en février 2021 les réunions ont été mises en standby en attendant une réunion avec DG de la PNH. Le projet a pu débloquer la situation et les réunions binationales ont repris en mai 2021. |
| **Résultat 2**  **Les capacités de la PNH à contrôler les armes illégales et à enregistrer/régulariser les armes illégales en circulation sont accrues, en étroite coordination avec la CNDDR** | Indicateur 2.a :  Niveau d’amélioration des capacités de la PNH à contrôler, enregistrer, et régulariser les armes. | Existence d’un très faible niveau | Une amélioration significative visant à induire un niveau moyen des capacités de la PNH dans le domaine | -Processus d’audit du stock des armes de la PNH en cours  -Existence d’un Task Force sur les activités de la CNDDDR  -Acquisition des équipements de stockage des armes pour la PNH en cours  -Diagnostic et évaluation des besoins de formation de la PNH en matière de gestion des armes et des minutions en cours. | Les progrès enregistrés dans ce domaine à ce jour sont beaucoup plus d’ordre administratif. | La crise politique actuelle entraine une désintégration partielle de la PNH en matière de contrôle et d’enregistrement des armes illégales par le fait qu’il existe une politisation de la police. |
| Indicateur 2.1  Nombre de sites de stockage des armes mis en place dans des stations de police | 6 | Achat des équipements en cours pour la mise en place des sites | 0 | Cette activité dépend en partie de l’audit du stock de la PNH qui est en cours. |
| Indicateur 2.2 :  Nombre d’agents de la PNH formés sur le contrôle des armes et des munitions | 180 |  | 0 | Cet indicateur dépend notamment du travail d’audit et d’évaluation des besoins qui sont en cours. |
|  | Indicateur 2.3 :  Nombre de stations de police qui reçoit des équipements informatiques et a un accès à internet | 6 | La sélection des matériels a été faite et le processus d’achat est en cours. |  |  |
|  | Indicateur 2.4 :  Nombre d’agents de la PNH formés sur l’utilisation du formulaire de signalement des incidents | 180 | -Processus de traduction du toolkit initié. |  | La formation sera réalisée après l’installation des équipements et de la disponibilité du toolkit Carisecure, en francais et créole |
| **Résultat 3**  **Les capacités de la CNDDR à proposer une politique publique nationale sur la gestion de la violence, à coordonner la stratégie et l’action des institutions pertinente, et à assurer la redevabilité de l’État sur la violence armée est renforcée** | Indicateur 3.a :  Mesure dans laquelle la CNDDR contribue à la proposition de politiques publiques nationales et dans la coordination des actions étatiques sur la réduction de la violence armée | Faible | Cible : moyenne (conditionnée par les conditions suivantes : l’atelier de travail pour les membres de la CNDDR et leur partenaires1, la fourniture d’équipement à la CNDDR, et l’appui pour le développement d’une stratégie nationale DDR-CVR) | -Mise en place en cours d’un Task Force autour des activités de coordinations de la CNDDR  -Fourniture d’équipements d’informatiques et bureautique à la CNDDR  -Processus de validation et finalisation de la stratégie nationale DDR-CVR à la suite d’un atelier de 3 jours sur la finalisation de la stratégie  - | Le progrès enregistré est encore faible vu qu’à part le progrès sur la rédaction de la stratégie, à présent la CNDDR n’arrive pas encore à un niveau de coordination appréciable des actions visant à réduire la violence communautaire. En fait, outre la mise en place du Task Force, il n’existe pas encore d’actions concrètes d’instauration du mécanisme de coordination. | Indicateur 3.a :  Mesure dans laquelle la CNDDR contribue à la proposition de politiques publiques nationales et dans la coordination des actions étatiques sur la réduction de la violence armée |
| Indicateur 3.b :  Nombre de personnes (membres de la CNDDR et autres partenaires directs) formés sur la prise en compte du genre, de la jeunesse, les processus consultatifs et les normes et standards internationaux pertinents en matière DDR-CVR |  | 30 | Un atelier de travail de 3 jours, du 12 au 14 mai 2021, organisé par la CNDDR et la primature impliquant les différentes institutions étatiques sur la finalisation de la SNDDR-RVC. | 40 |  |
| **Résultat 4**  **Le pays avance dans** **la mise en place d’un cadre réglementaire sur la gestion des armes à feu et des munitions, conformément aux standards internationaux dans le domaine** | Indicateur 4 :  Niveau de progrès dans la mise en place d’un cadre réglementaire sur la gestion des armes à feu et de munitions, |  | Niveau moyen (conditionné par la disponibilité d’un draft de cadre réglementaire accepté les institutions concernées) | -Mise en place du Task Force multisectorielle pour l’élaboration d’un avant-projet de décret sur les armes à feu et les munitions  -Réalisation d’une étude sur le nouveau projet de la loi sur les armes à feu  -Engagement de l’UNIREC qui a déjà fait des recommandations sur la proposition de loi  -Réalisation de 5 sessions de travail impliquant à présent 13 institutions | Actuellement on peut évaluer à 70% le progrès de cet indicateur car on a une version préliminaire du document de cadre réglementaire |  |